



SAS Pertuis Telecom
 1093 Route d'Aix en Provence 84120
 Pertuis FRANCE
 TEL :04.90.09.10.14 / 04.90.08.51.43

FACTURE

DATE	NUMERO
25/03/2024	200029438

FACTURE DUPLICATA 1 (FAC) 1/1

DUBOIS FLORIAN
 10 CLOS DES PLATANES
 13610 LE PUY STE REPARADE

REF VENDEUR / CODECLIENT / AGENCE / REFS

KEVIN P / DUBOISFL3 / PERTUIS_TEL /

QTE	DESIGNATION	TVA	PU HT	PU TTC	REMISE	PV HT	PV TTC
1	SAMSUNG GALAXY S23 5G 128GO VERT SFR * () RENOUVELLEMENT CARRE 5G UP M PRIX 210GO 5G 24M Facilité de paiement 8 € pendant 24 mois soit 192 € IMEI : 351064274745885 - ASSURANCE CM6 PACK N°ASTFR2001459650 REF COMPTE :99-1R85VK N° COMMANDE :9189868944 N° APPEL : 06.14.62.84.53	20%	267,50 €	321,00 €		267,50 €	321,00 €
1	Coque transp Samsung Galaxy S23 () : SHOP2WEB N° Commande : 8377097299	20%	14,16 €	16,99 €		14,16 €	16,99 €
1	FILM DE PROTECTION MAT LOOKPROTECT ()	20%	24,99 €	29,99 €		24,99 €	29,99 €

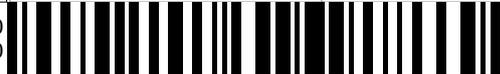
Donnez-nous votre avis sur votre visite!
 Merci de répondre à l'enquête téléphonique ou mail que vous allez recevoir prochainement

Mode	Montant	Echéance	Références	Date		
CB	175,98 €	25/03/2024		25/03/2024	Total ht :306,65 € 20 %	306,65 €
					Total Tva :61,33 € 20 %	61,33€
					Total TTC	367,98 €
					Facilité paiement	-192,00 €
					MONTANT A PAYER	175,98 €
					RESTE A PAYER TTC	0,00 €

Nbr lignes 3 Nbr Impress.1 (NF525) Sign.DBxa Logiciel 3GWIN B170

25/03/2024 11:59:35

30.0.469.0



Cette facture tient compte d'une écotaxe TTC de 0.02 €

Les mobiles sont garantis 24 mois hors oxydation et casse, à l'exception des produits Apple garantis 12 mois et des batteries vendues seules garanties 6 mois.

A partir du 1er Janvier 2013, tout retard de paiement entre professionnels sera sanctionné par le versement d'une indemnité forfaitaire de 40€Pénalités réservées aux professionnels : Un taux d'intérêt d'une fois et demi le taux de l'intérêt légal sera appliqué aux sommes restant dues ,une indemnité forfaitaire de 40 €est due au créancier pour frais de recouvrement, à l'occasion de tout retard de paiement.

Les appareils électroniques, les appareils dotés d'un moteur électrique, les produits d'horlogerie, les articles d'éclairage bénéficient auprès du vendeur d'une garantie légale de conformité de deux ans à compter de leur remise au consommateur (décret n° 2021-609 du 18 mai 2021)